

Petit catalogue des timbres croix-rouge

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **67 (1958)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PETIT CATALOGUE DES TIMBRES CROIX-ROUGE

ALLEMAGNE (II)



T. 1 et T. 2

A. — Timbres-poste évoquant la Croix-Rouge dans leur texte, leur dessin, par une surcharge ou sur la bande marginale des timbres et utilisés pour les affranchissements ordinaires

I. — Timbres ne comportant pas de surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge

Timbres-poste type Hitler 1941/44 avec vignette attenante portant l'inscription en caractères romains « *Unterstützt das Deutsche Rote Kreuz!* », imprimée en rouge (Catalogue Michel A. 21)

1941 T. 3 12 pfg. Rouge. Hitler.

Bande horizontale: vignette précédant le timbre (Michel W. 156).

Ce timbre peut se trouver également en bloc de quatre combiné avec une vignette « *Tretet in NSV ein!* » (A. 22) et deux timbres de 12 pfg. Il provient de feuilles destinées à la confection de carnets (Catalogue Michel: carnets 48 et 49, feuille 122).

A. 17	4 pfg.	4 pfg.	4 pfg.
1 pfg.	1 pfg.	1 pfg.	1 pfg.

Feuille 98 pour carnet 39 (Michel).

A. 21	12 pfg.	12 pfg.	12 pfg.
A. 22	12 pfg.	12 pfg.	12 pfg.

Feuille 122 pour carnets 48 et 49 (Michel).

République fédérale allemande (B. R. D.)

I. — Timbres ne comportant pas de surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge 125^e anniversaire de la naissance d'Henri Dunant

1953 T. 1 10 pfg. Vert olive et rouge. Rose des vents et croix rouge.

II. — Timbres avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge Emission de bienfaisance, bienfaiteurs de l'humanité

1952 S. 1 30 + 10 pfg. Bleu acier. Henri Dunant vieillard.

*

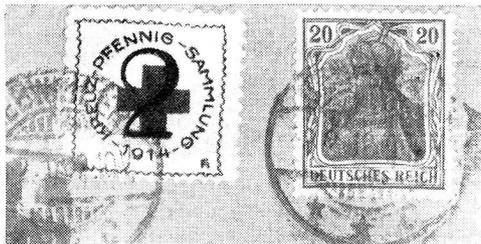
République démocratique allemande (D. D. R.)

I. — Timbres ne comportant pas de surtaxe

1^{er} anniversaire de la Croix-Rouge de la République démocratique allemande
1953 T. 1 24 pfg. Lilas brun et rouge. Infirmière d'usine et patient, croix rouge.

10^e journée internationale de la Croix-Rouge
1957 T. 2 10 (pfg.) Vert, rouge et brun noir. Mappemonde et H. Dunant jeune.
T. 3 25 (pfg.) Bleu clair, rouge et noir. Mappemonde et H. Dunant vieillard.

*



V. 2



Oblitération 1948

Territoires allemands sous l'occupation alliée
(Zone française)

II. — Timbres avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge

1. Bade

1949	S. 1	10 + 20 (pfg.)	Bleu vert et rouge. Armes de Bade et croix rouge.
	S. 2	20 + 40 (pfg.)	Lilas foncé et rouge. Dito.
	S. 3	30 + 60 (pfg.)	Bleu et rouge. Dito.
	S. 4	40 + 80 (pfg.)	Gris clair et rouge. Dito.

(à suivre)

Communiqué

La pollution et le désherbage du Léman

On nous écrit: En 1957, on a pu lire plusieurs articles sur la pollution croissante des eaux de nos lacs et particulièrement du Léman. Le mal va croissant. Dans nos eaux malades, les algues et les herbes qui trouvent leur nourriture dans les limons et les boues se développent de plus en plus. Elles rendent souvent les baignades dangereuses. On a lutté contre elles en les fauchant, plusieurs villes ont acheté des machines spéciales pour cela. Mais la quantité des herbes ne diminue pas, plus on les fauche et plus elles reviennent fournies. Depuis l'an passé, le soussigné a commencé à traiter les herbes et les algues du lac avec un nouveau produit, à base d'urée, qui n'est pour ainsi dire pas toxique pour les hommes ni les bêtes. Ce produit, l'Herbex spécial, n'a pas d'action corrosive, n'est pas combustible ni volatil. Employé sous forme de poudre, il est stable. J'ai employé en outre cet herbicide spécial à Montreux et à Gland jusqu'à 3 m 50 de profondeur, au moyen d'une pompe et d'une lance. Presque toutes les herbes ont été détruites. Le succès a été moindre contre les algues, en

raison du vent. Mais nous sommes persuadés qu'en engageant une lutte générale et massive partout où se développent les herbes et les algues l'on obtiendrait un succès total. Il conviendrait en même temps de cesser d'amener les égouts dans le lac.

A. Egli.

Désherbage de ports, rives et plages

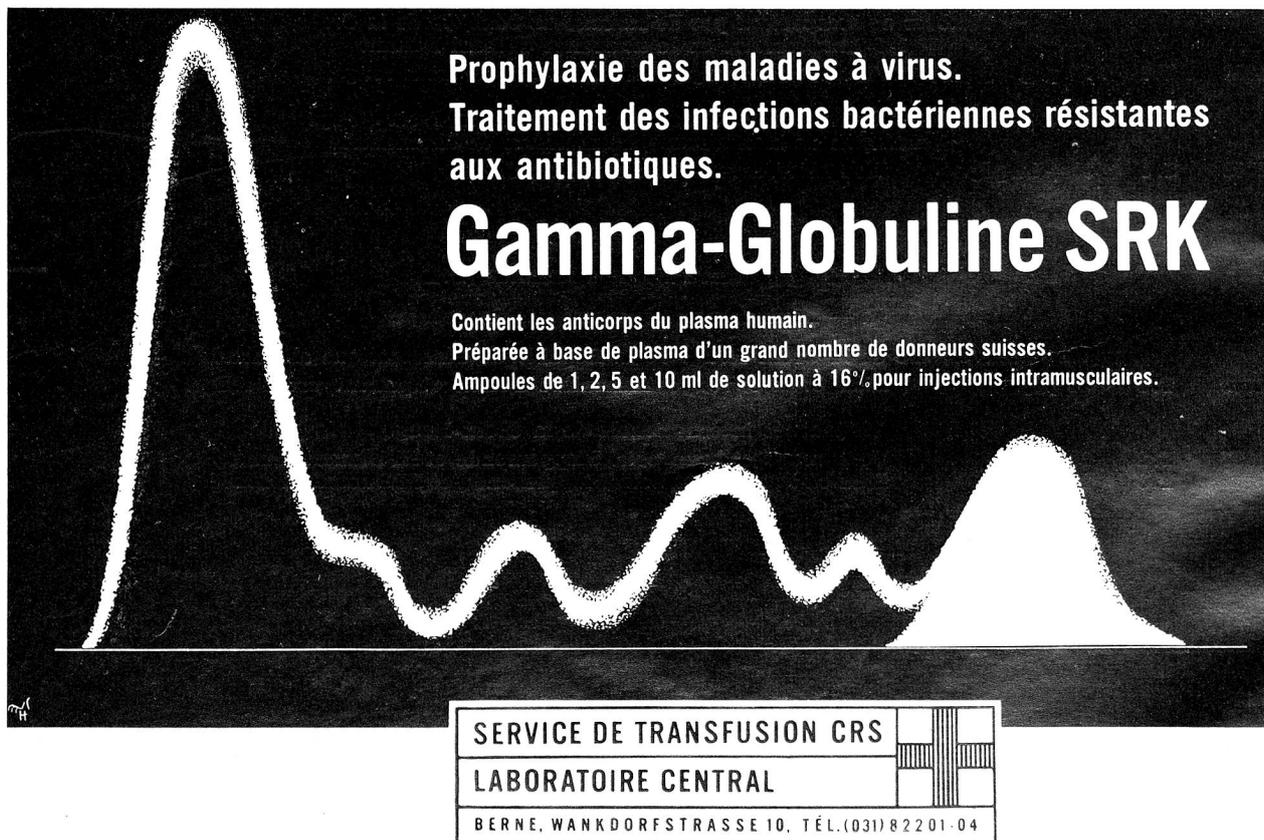
avec Herbex spécial

par

Alfred Egli - COPPET - paysagiste

Téléphone 8 60 62

Consultations et devis gratuits



Prophylaxie des maladies à virus.
Traitement des infections bactériennes résistantes aux antibiotiques.

Gamma-Globuline SRK

Contient les anticorps du plasma humain.
Préparée à base de plasma d'un grand nombre de donneurs suisses.
Ampoules de 1, 2, 5 et 10 ml de solution à 16% pour injections intramusculaires.

SERVICE DE TRANSFUSION CRS
LABORATOIRE CENTRAL
BERNE, WANKDORFSTRASSE 10. TÉL. (031) 8 22 01-04